Ligue Régionale de Bowling et de Sport de Quilles
***Provence* Alpes Côte d'Azur Corse**

Siège social : chez Mr Jean-Paul DARRE 150-Avenue de Provence l'Avant-Scène, Entrée Mistral 83600- FREJUS
Président : **Philippe VITEL** : 06.20.41.93.85
SIRET : 480 830 439 000 18

CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS DAMES PACA 2018-2019

ART. 1 - Organisation

La Ligue organise les Championnats Régionaux des Clubs Dames.
Le Championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines F.F.B.S.Q. Il se déroule en équipe de trois.
La composition des différentes divisions sera définie à l'issue des inscriptions, en fonction des classements de la saison précédente et du nombre d'équipes inscrites.

Les horaires des journées (samedi et dimanche) ne sont pas figés et peuvent évoluer en fonction des centres.
Le Championnat Régional des Clubs Dames se déroule sur 3 journées :

- 1ère journée : **24 et/ou 25 Novembre 2018**
- 2ème journée : **06 et/ou 07 Avril 2019**
- 3ème journée : **15 et/ou 16 Juin 2019**

La Ligue régionale détermine les lieux et les horaires des compétitions.

ART. 2 – Les équipes

A-Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.
Si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre de places disponibles, la commission sportive décidera en fonction du nombre de licenciés dans chaque club l'engagement d'une ou plusieurs équipes supplémentaires.

B-Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipe d'un même club dans une même division.

C-Chaque équipe **ne peut utiliser plus de six joueuses** sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans ces 6 joueuses, les licenciées d'une "Ecole de Bowling" de la région administrative rattachée à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).

A- Les remplacements sont libres. **Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure**.
Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée (J1, J2) peut concourir, lors de la journée suivante (J3), Dans une autre équipe du club de division supérieure.
Sur une même journée un joueur ayant évolué dans une équipe le **samedi** ne pourra jouer le **dimanche** dans une autre équipe de division supérieure du même club

ART. 3 – Déroulement de la compétition

A- Ce championnat se déroule en système "Round Robin" par points sur 3 journées :

- Par match gagné: 5 points
- Par match nul : 3 points
- Par match Perdu : 1 point
- Par match forfait: 0 point (absence totale d'une équipe : aucune joueuse présente)

B - Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :

- Par match gagné avec un écart supérieur ou égal à 90 quilles : 1 point pour les vainqueurs
- Par match perdu avec un écart inférieur ou égal à 9 quilles : 1 point pour les vaincus

C- Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes, totalisant le même nombre de points, sont départagées :

a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
b) Par le total des quilles abattues sur les 3 confrontations directes de la saison.
c) Par le total des quilles abattues sur la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

A Toute équipe, ayant déclaré forfait pour une journée entière, est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat. Pour une équipe de R2 ayant déclaré forfait pour une journée entière, elle ne sera pas autorisée à se réinscrire la saison suivante, sauf place vacante.

B Les accessions et relégations des clubs se font de la manière suivante :

***AVENANT** *** correction erreur Avenant du 18/10/2018**

Pour la R1

1er CAS, aucune équipe de N3A ne descend	La 1ère équipe de R1 monte en N3A et l'équipe classée dernière descend en R2
2ème CAS, 1 équipe de la N3A descend	La 1ère équipe de R1 monte en N3A. et l'équipe classée dernière descend en R2 ~~**Les deux dernières équipes descendent en R2**~~*
3ème CAS, 2 équipes de la N3A descendent en R1	La 1ère équipe de R1 monte en N3A et les deux dernières équipes descendent en R2. ~~**Les deux dernières équipes descendent en R2**~~*
4ème CAS, 3 équipes de la N3A descendent en R1	La 1ère équipe de la R1 monte en N3A ~~et les trois dernières équipes de R1 descendent en R2.~~ **Les deux dernières équipes descendent en R2**

Pour la R2

1er CAS, aucune équipe de N3A ne descend	~~Les équipes 1ère et 2ème montent en **R1**~~ . **Seule la 1ère équipe monte en R1**
2ème CAS, 1 équipe de N3A descend	La 1ère équipe de la R2 monte en R1
3ème CAS, 2 équipes de N3A descendent en R1	La 1ère équipe de la R2 monte en R1
4ème CAS, 3 équipes de N3A descendent en R1	La 1ère équipe de la R2 monte en R1

Catherine RAJAUD Les Thuyas – 180 avenue de Pessicart – Les Thuyas -06100 NICE
06 61 75 13 01, @mail: lr21.rajaud@outlook.fr

ART. 5 – Inscriptions

A Les inscriptions doivent parvenir à la Ligue par l'intermédiaire des présidents de clubs à l'aide **d'un bulletin d'inscription en ligne**.

B Déléguée régionale de la compétition, Cathy RAJAUD : lr21.rajaud@outlook.fr

C ***Date limite des inscription 29 OCTOBRE à 20h00***

- A l'issue de cette date limite, formation des poules dans chaque division et envoi des factures aux clubs.
- La réception des chèques **avant le 15 novembre 2018** confirmera l'inscription de vos équipes.
- Le **5 novembre** un lien vous sera envoyé pour saisir la composition de vos équipes.
- Le **18 Novembre** Clôture Générale, préparation de la compétition, fichiers, arbitrage…

La colonne « validation » du tableau d'inscription sur le site vous confirmera la réception de vos chèques

Coût du championnat par équipe :
A l'issue de la constitution des poules, les chèques seront envoyés au trésorier sur présentation de facture que les clubs recevront
(**49,50** € engagement par **équipe** + **3,20** € par partie)

Pour la poule R1

Engagement + parties de la 1ère journée :	poule de 8 :	**116.70 €**
Parties de la 2ème journée	poule de 8 :	**67.20 €**
Parties de la 3ème journée	poule de 8 :	**67.20 €**

Pour la poule R2

*Engagement + parties de la 1ère journée :	poule de 6 :	**97,50 €**
*Parties de la 2ème journée	poule de 6:	**48.00€**
*Parties de la 3ème journée	poule de 6 :	**48.00€**

D Afin d'éviter d'avoir des équipes absentes lors d'une des 3 journées du championnat, il est demandé à chaque équipe, lors de son inscription, **un chèque de caution de 120 € par CLUB,** encaissé uniquement en cas de forfait d'une équipe L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations de la Ligue, des raisons de celui-ci.

ART. 6 – Résultats sportifs

- Les feuilles de matches signées, sans ratures ni surcharges doivent être impérativement remises à l'arbitre à l'issue de la compétition, un double restant au club pour contrôle si contestation.

- L'arbitre aura en charge l'envoi des feuilles de matches à : lr21.rajaud@outlook.fr ou s'il ne possède pas de scanner, il devra les remettre par voie postale ou en main propre à la déléguée de la compétition Cathy RAJAUD

-

ART. 7 – Tous les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués.

Catherine RAJAUD Les Thuyas – 180 avenue de Pessicart – Les Thuyas -06100 NICE
06 61 75 13 01, @mail: lr21.rajaud@outlook.fr

ART. 8 – Réclamation

A - Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au Président de la Ligue Régionale dans un délai de cinq jours.

B - Tout litige ou réclamation est traité par la Commission Réclamation des Championnats Clubs composée de trois membres.

C - La structure d'appel est le comité directeur de la ligue régionale, statuant hors présence des membres de la Commission

ART. 9 – Composition des divisions régionales Dames

REGIONALE 1	***REGIONALE 2***
UST ST TROPEZ	***PERTUIS CB ST BARTH-2***
BC LES DAHUS	***RCT BOWLING-2***
RCT BOWLING-1	***RCT BOWLING-3***
NEW TEAM MARTIGUES-1	***BC AIX EN PROVENCE-2***
AVBP BANDOL	***NEW TEAM MARTIGUES-2***
BC AIX EN PROVENCE-1	***NICE CÔTE D'AZUR BC***
STRIKE & SPARE AVIGNON	

Le 18 octobre 2018

Cathy RAJAUD
Vice Présidente Ligue PACA
Déléguée Championnat des Clubs PACA 2018-2019

Catherine RAJAUD Les Thuyas – 180 avenue de Pessicart – Les Thuyas -06100 NICE
06 61 75 13 01, @mail: lr21.rajaud@outlook.fr